



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59  
Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 50  
Nombre de procurations : 8

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET	

### Membres absents :

Madame Catherine HERVIEU	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Vincent TESTORI pouvoir à Monsieur François DESEILLE

---

**OBJET : PERSONNEL****Accueil des agents de la ville de Dijon au restaurant du Centre de rencontres internationales et de séjours de Dijon (CRISD) - Révision des tarifs conventionnels**

Par délibération du 24 septembre 2007, le conseil municipal a défini les conditions d'accueil des agents de la ville au restaurant du CRISD.

La participation de la ville est facturée chaque fin de mois selon la convention établie.

Au 31/12/2023, la convention restauration entre la ville de Dijon et le CRISD fait apparaître les tarifs suivants :

- Menu type 4-B (4 éléments sans la boisson) : 10,957 € HT (12,05 € TTC)
- Boisson fraîche (non alcoolisée) : 0,884 € HT (0,97 € TTC)
- Boisson chaude : 0,592 € HT (0,651 € TTC)

Depuis 2016, afin de maîtriser davantage les coûts de service de restauration, il a été fait appel à une société privée de restauration (CALITEO) en sous-traitance. Compte tenu des différentes augmentations des différents denrées alimentaires et des coûts de production, CALITEO a procédé à une forte augmentation de ses tarifs.

En tenant compte de ces éléments, il est proposé une révision exceptionnelle des tarifs conventionnels tout en reprenant par la suite, le principe de l'indexation des tarifs à l'indice des prix production repas entreprise 001664476 amendé et remplacé par l'indice 01054628.

Les nouveaux tarifs sont annexés au présent rapport.

La mise en place de ces nouvelles dispositions entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les tarifs ci-joint,
- **d'approuver** l'avenant n°2 annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN      POUR : 58                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                    NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 8 PROCURATION(S)